

Cabinet de la Présidence

Référence :
PAM/SR/2021/N°017/PRES

Affaire suivie par :
Secrétariat de la Présidence

Téléphone : 03 89 33 66 89

Télécopie : 03 89 33 63 19

Mél : presidence@uha.fr

2 rue des Frères Lumière
68093 MULHOUSE CEDEX

<http://www.uha.fr>

Mulhouse, le 29 mars 2021

Objet : Stages étudiants – accès aux besoins recensés et aide de la Région Grand Est

Mesdames, Messieurs,

L'Université de Haute Alsace s'est rapprochée de la CPME 68, dont vous êtes adhérent, afin de renforcer nos partenariats dans le cadre des stages étudiants. La crise sanitaire qui nous touche depuis un an a nécessité une adaptation de tous afin d'assurer une continuité de nos activités.

Par la présente, nous souhaitons vous sensibiliser aux difficultés que rencontrent un grand nombre de nos étudiants à trouver des entreprises prêtes à les accueillir alors que leur formation prévoit un stage obligatoire.

Après un recensement des besoins auprès des différents responsables de formations de l'Université, il apparaît que nos étudiants sont nombreux à rechercher des stages dans les domaines de l'informatique, la chimie, le marketing, la gestion / comptabilité ou encore, les ressources humaines. Une liste détaillée¹ des besoins en matière de stage de l'UHA est disponible sur le site Internet de la CPME 68 : <https://cpme68.fr/>

Consciente également des difficultés que peuvent rencontrer les entreprises, la Région Grand-Est se mobilise pour vous aider financièrement à accueillir un stagiaire. Le dispositif « **Capital Stages** » s'adresse ainsi aux TPE et PME du Grand Est qui accueilleraient un stagiaire sur une durée de 2 mois minimum et 6 mois maximum. Sont concernés les secteurs du BTP, de l'industrie, les services à ces entreprises, le tertiaire industriel.

D'un montant **forfaitaire de 500€ / mois**, la subvention accordée peut s'élever **jusqu'à 3000€ maximum** pour un stage d'une durée de 6 mois. Plus d'information sur : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/capital-stages-en-entreprise-ess-association/>



Pour vous soutenir dans vos démarches d'accueil d'un étudiant stagiaire et vous mettre en relation avec les responsables de formation de l'UHA, vous pouvez contacter le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle et des Stages, par mail à : baips@uha.fr ou par téléphone au 03.89.33.64.40.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous accorderez à cette requête en faveur de nos étudiants.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président
Pierre-Alain MULLER



¹ Recensement au 16 mars 2021

² Ce dispositif est doté d'un budget de 400 000 €.

Au plus tard, les demandes sont recevables, sous réserve de crédits disponibles, à la fin du 1er semestre 2021.